



# LA LETTRE

Bulletin édité par Agoraphilo  
N° 149 - mai 2016

## Sommaire de ce numéro

|  |    |
|--|----|
| <b>L'atelier Philo :</b> .....   | 2  |
| <b>Le café philo :</b>   |    |
| L'humour est-il seulement la politesse du désespoir ou est-il indispensable à notre survie ? ..... | 2  |
| Comment intégrer les notions de coopération et de partage dans notre existence ?.....              | 5  |
| <b>Le Divan Littéraire :</b>   |    |
| <i>Un barrage contre le Pacifique</i> , de Marguerite Duras .....                                  | 9  |
| Bulletin d'adhésion : .....  | 10 |

## Agenda d'Agoraphilo

|                      |                            |  |
|----------------------|----------------------------|--|
| 21/05/2016<br>9h30   | <b>Atelier Philo</b>       | Karl Marx  |
| 21/05/2016<br>19h30  | <b>Café-Philo Noisy</b>    | Qu'est-ce que l'honnêteté intellectuelle ?   |
| 23/05/2016<br>19h30  | <b>Divan Littéraire</b>    | <i>Un barrage contre le Pacifique</i> , de Marguerite Duras                                  |
| 25/05/2016<br>20h00  | <b>Café-philos Chelles</b> | Philo et actualités : comment penser l'évènement ?   |
| 22/06/2016<br>20h00  | <b>Café-philos Chelles</b> | Comment intégrer les notions de coopération et de partage dans notre existence ?             |
| *25/06/2016<br>9h30  | <b>Atelier Philo</b>       | Karl Marx  |
| *25/06/2016<br>19h30 | <b>Café-Philo Noisy</b>    | L'humour est-il seulement la politesse du désespoir ou est-il indispensable à notre survie ? |
| 27/06/2016<br>19h30  | <b>Divan Littéraire</b>    | <i>Suttree</i> , de Cormac McCarthy  |

## Informations pratiques :

### Les Café-Philo de Noisy-le-Grand ont lieu

le 3<sup>ème</sup> samedi du mois, à 19 h 30 précises  
à la Maison pour tous Marcel-Bou,  
8 rue du Dr Sureau, 93160 Noisy-le-Grand

### Les Café-Philo de Chelles sont organisés

le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, à 20 h 00 précises  
salle municipale située au 3, rue de l'îlette, Chelles

*tout l'historique, l'actualité et les à-côtés des café-philos*  
sur [www.agoraphilo.com](http://www.agoraphilo.com)

### Les Divans Littéraires ont lieu :

Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, à partir de 19 h 30  
Au 93 rue Rouget de Lisle, 93160 Noisy-le-Grand,

*La suite des débats sur* [ledivanlitteraire.wordpress.com](http://ledivanlitteraire.wordpress.com)

## E

ditorial :

Notre sortie annuelle au Festival des Chemins de Traverse de l'Espace Michel Simon à Noisy-le-Grand aura lieu le 27 mai à 20h30, pour le spectacle « L'homme d'habitude » (musique et danse) par les compagnies Les blérots de RAVEL et la Cie Vilcanota. Venez nous rejoindre, profiter d'un tarif de groupe (8,50 €) et participer à un débat, avec les acteurs /concepteurs.

En tout état de cause, nous vous attendons à nos diverses activités planifiées ci-contre.

Le président

---

# Atelier philo

## **Cette année : Marx**

Multiplés sont les manifestations d'un retour à Marx – ou bien faudrait-il dire d'un retour de Marx ? La crise joue ici un rôle, notre monde est en désarroi, les crises économiques et politiques se multiplient. Les guerres également, qui leur correspondent. Mais aussi un renouveau d'intérêt pour l'œuvre de Marx, multiple. Est-ce simple besoin de déchiffrer notre monde, ou la prise de conscience de la nécessité d'un nouveau paradigme, d'un nouveau mode de pensée ?

Qu'est-ce que Marx peut nous apporter aujourd'hui ?

L'atelier philo propose une démarche qui devrait être naturelle : lire les textes de Marx lui-même d'abord, et ne le commenter et discuter qu'ensuite.

Des « outils » sont mis à la disposition des participants : les définitions des principaux concepts pour permettre de comprendre de quoi il s'agit quand le texte examiné parle par exemple de classe, ou de plus-value, ou de capital et de salariat...

Chacun peut donc les mettre en question.

L'atelier philo est un lieu de débat qui questionne des textes, des auteurs – où chacun peut présenter ses interrogations, exprimer ses critiques...

L'entrée est libre : aucune condition de diplôme, d'âge, etc. n'est exigée. Chacun peut y prendre part.

Sous une seule condition : veuillez vous annoncer à l'avance en téléphonant au 01 43 04 46 37

Venez participer à ces discussions qui se poursuivront toute la saison.

**L'Atelier Philo à lieu le 3<sup>ème</sup> samedi du mois, à 9 h 30, au 4 allée de la Grotte, Noisy-le-Grand**

---

# Le café-philo

**Contribution**

**Noisy-le-Grand 25 juin 2016**

## **L'humour est-il seulement la politesse du désespoir ou est-il indispensable à notre survie ?**

Si l'humour consiste à faire ressortir les paradoxes de la réalité ou à la déformer de manière à en dégager les aspects plaisants ou insolites (définition du *Trésor de la langue française*), il suppose pour être saisi et apprécié une compréhension partagée de cette réalité, une compréhension qui en inclut une critique.

La question-titre présente l'humour comme une arme à usage limité, une alternative entre deux moyens de défense. Une critique, certes, mais résignée, impuissante.

Figaro peut dire de ses déboires qu'il « se presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer » – il n'y voit pas de remède.

Mais sa réplique suscite le rire : Beaumarchais, l'auteur, utilise cette forme comme arme critique dans un contexte, une époque peu d'années avant la Révolution française, où elle pouvait susciter l'indignation. Ici, l'humour n'est pas simple arme de défense ou de survie parce qu'il est un élément de la comédie, la comédie est politique, le rire est une de ses armes.

La comédie, et aussi la satire comme arme de la critique sociale et politique : on le sait depuis

l'Antiquité, Aristophane comme d'autres, moins connus, l'ont montré.

C'est peut-être ce qui différencie l'humour de l'ironie, plus discrète. Critique ou amicale, celle-ci ne suscite que le sourire. En témoigne ce dialogue :

« Ce restaurant est fréquenté par les gens les plus huppés  
- Toutes ces huppés, répondit M. Bergeret, n'étaient peut-être pas du plus haut prix »

(A. France, *M. Bergeret à Paris*, p. 123)

A. France, un maître de l'ironie, expliquait :

« L'ironie et la pitié sont deux bonnes conseillères ; l'une en souriant nous rend la vie agréable, l'autre, qui pleure, nous la rend sacrée »

(A. France, *Le jardin d'Epicure*, p. 94)

C'est que le rire peut être dangereux – et que les pouvoirs en place, et plus largement les classes dominantes tendent souvent à ne pas le tolérer. Selon K. Lorenz, « l'humour est un détecteur de mensonges ». P. G. Woodhouse, un prolifique auteur britannique de nombre de livres qui « mettent en boîte » l'aristocratie anglaise, n'a jamais inquiété celle-ci. Il n'en fustigeait que certaines mœurs et quelques défauts. Tandis que G. B. Shaw, auteur de comédies qui en dénonçaient la cupidité et l'hypocrisie, s'est inscrit dans un mouvement socialisant, la Fabian Society, avant de devenir favorable à la Révolution d'Octobre. Il a été souvent tenu en marge.

Platon tient le rire comme contraire à la raison dans sa *République*, déjà conservatrice (III, 888 ; cf. *Phèdre*, 48a – 50e)

Dans ce qui subsiste de ses écrits, Aristote ne distingue pas entre ce que nous appelons aujourd'hui humour et ironie. Pour lui, « le rire est le propre de l'homme », mais la raillerie doit respecter des limites (*Ethique à Nicomaque*, IV, 14, 224-225). Sa *Poétique* traite de ce qui est risible, donc critiquable : le honteux, le laid, le vol. Aristote s'en tient au niveau de la morale usuelle. Dans ce domaine comme quand il traite de la démocratie, un contrôle s'impose, contrôle moral par l'éducation dans ce cas, contrôle politique sur les décisions du peuple dans l'autre. Et le rire s'arrête là où commencent la compassion et la pitié. On ne peut donc rire de tout.

C'est avec la Renaissance que les philosophes commencent ou recommencent à s'intéresser au rire – les médecins également, qui jusqu'alors n'avaient guère traité que de la mélancolie, considérée comme une « humeur » innée.

Le rire inquiète. L'Antiquité avait connu les saturnales, fêtes où les hiérarchies sociales étaient inversées, certes symboliquement seulement, soupapes de sûreté dont les carnivals actuels sont de lointains héritiers. Les Fêtes des fous, les charivaris de la jeunesse, les farces du Moyen âge, Tabarin, et ses pareils qui avaient inspiré Molière étaient maintenant bannis par l'Eglise.

Dès que les comédies de Molière s'en sont prises au système social et à ses bases idéologiques (*Le bourgeois gentilhomme*, *Tartuffe*, *Don Juan*) ont commencé les tentatives de censure. Sans toujours y parvenir : le jeu d'équilibre politique de Louis XIV a été pour Molière une aubaine.

Pour Baudelaire, le rire est intrinsèquement mauvais, il a quelque chose de satanique (*Essai sur le rire*, cité dans *Politique du rire*) Son essai semble être une des sources de Bergson. Victor Hugo semble penser de même, il s'en inquiète, il imagine dans *Les misérables* « le lugubre rire du forçat comme un écho du rire du démon ». Le héros de *L'homme qui rit* n'est tel que suite à une opération chirurgicale qui le déforme pour en faire un artiste de cirque. Le romantisme est d'humeur mélancolique, voire nostalgique d'un passé imaginaire idéalisé. On peut le comprendre : le XIX<sup>e</sup> siècle est celui de la « toute-puissante pièce de cent sous » (Balzac)

Tandis que pour Erasme, « rire de l'ennemi est le plus doux des rires », Rabelais est un excellent exemple de l'utilisation du rire comme arme critique. Son outrance comique a une signification politique. Avec une caractéristique qu'il faut souligner, et que Bakhtine a mise en évidence (*L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen âge et dans la Renaissance*) : le rire populaire est franc, communicatif, il dénonce. Tandis que dans *l'Abbaye de Thélème* où se réunissent gentes dames et jeunes damoiseaux bien élevés, il n'est pas question d'un rire de ce genre.

Pour Spinoza, « le rire, comme aussi la plaisanterie, est pure joie ». Il semble ainsi rejoindre Rabelais, de même que les peintres flamands n'hésitent pas à montrer les ripailles populaires et les rires qui les accompagnent. Et par suite « la gaîté (*hilaritas*) ne peut jamais être excessive, il est bon par lui-même. Et ce n'est certes qu'une sauvage et triste superstition qui interdit de prendre du plaisir. » (*Ethique*, IV, § 45).

Bourdieu reconnaît les mêmes traits au rire populaire (*La distinction*). Au contraire, Bergson, dont un ouvrage célèbre, *Le rire*, préfère en fait traiter de la dérision, de la moquerie, non du rire lui-même, voit dans ce dernier un effet automatique, « du mécanique plaqué sur du vivant » : ainsi, dans la rue, nous voyons trébucher un passant, nous rions de lui, quasi automatiquement. Pourtant, contradictoirement, il doit le reconnaître « le rire [...] est une catégorie de l'esprit critique », bien qu'il veuille s'en distancier. En effet :

« Le rire [...] est un signe, parfois involontaire, des contraintes sociales d'intégration grégaire. Le philosophe, quant à lui, garde ses distances [...] Il sait rire, mais demeure un sceptique, un pessimiste »

Son mépris bien-pensant du rire populaire est évident, et, peut-être comme Aristote autrefois, il faudra alors le limiter, le contrôler :

« C'est une bien grande consolation que de rire selon les règles philosophiques »

On croirait entendre là une des répliques de Molière, pour qui les médecins pouvaient tuer leurs malades, pourvu que ce soit dans les règles de l'art.

Freud semble partager une conception analogue, une distanciation s'impose pour les esprits réfléchis ; il voit dans le rire l'infantilisation de l'homme : « le comique est constamment du côté de l'enfance » (*Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*).

Pour Adorno, le rire est « réactionnaire, abrutissant, conformiste » nous dit Annette Disselkamp.

En somme, Adorno s'en tient à la lettre de la réplique de Figaro en oubliant son contexte, la comédie de Beaumarchais, qui seule lui donne son sens. Un peu comme Nietzsche : « l'homme souffre si profondément qu'il a dû inventer le rire » : comme une dénonciation des apparences de ce monde, mais qui s'en tient là.

Les manifestations populaires, elles, sont l'occasion de slogans pleins d'humour, et le peuple sait alors rire.

Il ne s'agit là nullement d'une dispute de théoriciens. Autorités politiques et religieuses s'en préoccupent.

Parce que pour les autorités des différentes religions, l'humour donc le rire est proche du blasphème.

Dès le IV<sup>e</sup> siècle, Jean Chrysostome, Ambroise, Augustin, tous « pères » de l'Eglise, remarquent et soulignent que, selon les évangiles, Jésus Christ n'a jamais ri :

« Du rire vient l'eutrapelia [franche rigolade], de l'eutrapelia les parlers honteux, des parlers honteux des actions honteuses » dit Jean Chrysostome (cité dans *Politique du rire*).

C'est le rire populaire qui est le premier visé. La Bible mentionne au moins un précédent : les quarante-deux enfants qui s'étaient moqués de la calvitie du prophète Elisée ont été frappés de mort ((2 Rois, 2, 23))

La règle de saint Ferréol (553-581) interdisait le rire dans le monastère :

« Mieux vaut la colère que le rire ; car un visage sévère guérit l'esprit du pécheur. Le cœur du sage est là où se trouve la tristesse, et le cœur des sots là où se trouve la joie »

(Cité d'après G. Minois, *Histoire du rire et de la dérision*, p. 128)

C'est la liberté de penser qui est ainsi ouvertement et directement combattue :

« Il y a sérieux dès que la liberté se renie au profit des fins qu'elle prétend absolues »

(Simone de Beauvoir, *Pour une morale de l'ambiguïté*)

Les moines étaient atteints d'*accedia*, la mélancolie. Pouvons-nous en rire, ou devons-nous avoir pitié d'eux ?

Cette attitude de l'Eglise, Umberto Eco a pu, dans *Le nom de la rose*, en écrire un roman peut-être plus vrai que beaucoup d'analyses historiques.

L'autorité politique utilise ses pouvoirs de contrainte.

L'ordonnance royale de 1579 interdit aux écoliers de jouer des farces, des fables et des satires en latin

ou en français : les guerres de religion battent alors leur plein.

Les dessinateurs de *Charlie Hebdo* paient de leur vie leurs caricatures jugées blasphématoires dans notre pays laïc, où n'existe pas de délit ou de crime de blasphème, - mais où les prétentions de ceux qui propagent la croyance dans le blasphème sont acceptées par les autorités politiques pour des motivations politiques tenues sous le manteau. – un manteau usé, réduit à des haillons, qui cachent aussi mal leur réalité sordide que celui de Don César de Bazan dans *Ruy Blas*.

A partir semble-t-il de la Renaissance, la bienséance officielle chasse le rire des réunions et réceptions dans les classes dominantes. Descartes le montre (*Les passions de l'âme*, articles 180, 181, p. 781). Baldassar Castiglione (*Le livre du courtisan*) énumère nombre de tours et de mots d'esprit, mais tous n'ont pour cible que des individus nommément désignés, non des catégories sociales, ou encore quelques marchands ou serviteurs, mais pas le monde des courtisans en général. Donc jamais une coutume sociale ou une classe ou catégorie sociale – sauf, avec bien des embarras, les femmes... Le parler populaire est bien entendu objet de mépris.

Balthazar Gracián (*Oracle manuel et art de prudence*, n° 341) recommande, à propos des plaisanteries, de « les souffrir, mais de ne pas en user ». Il condamne les mœurs grossières partagées ou supposées partagées avec le bas peuple.

L'étiquette de la cour d'Espagne interdisait le rire. En Angleterre, en 1740, le comte de Chesterfield recommande à son fils le sourire, il faut éviter le rire.

Le monde change. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Montesquieu interroge : comment peut-on être persan ? Une mise en question pleine d'humour des mœurs et coutumes de son temps et de son pays – et, en même temps, il ridiculise ses contemporains qui se moquent de ceux dont la culture est différente. Diderot (*Jacques le fataliste, Supplément au voyage de Bougainville*,..), Voltaire reprendront le même thème (*Candide*,...). Un thème toujours actuel.

Mais qui prend aujourd'hui une forme dramatique. En France, on ne rit plus des « ritals » ou des « polaks », on discrimine les musulmans : c'est une tare héréditaire pour les médias, ce sont des « immigrés de deuxième, de troisième génération », une forme de racisme inavoué de la « classe politique », médias compris, ces élites autoproclamées qui ne voient dans la jeunesse née en France ainsi exclue de toute perspective d'avenir que des délinquants ou des criminels en puissance. Les dégâts sont patents, généralisés, certains des résultats tragiques.

Il est difficile d'en rire.

Eugène Calschi

---

## Bibliographie

(la rubrique, établie par la médiathèque de Noisy-le-Grand, que nous remercions ici, est suspendue pour l'instant)

---

Contribution au prochain débat

Chelles, le 22 juin 2016

### Comment intégrer les notions de coopération et de partage dans notre existence ?

Coopération et partage seraient aujourd'hui choses ignorées ? Mais non, au contraire, car à leur façon, nos gouvernements font tout pour les intégrer dans notre existence. Ils seraient tout à fait à la mode.

Par exemple sous la forme du « partenariat public privé » entre institutions de l'Etat et entreprises privées, le « PPP » pour les intimes. Ainsi, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis décide en 2010 de faire construire et/ou rénover 12 collèges. Si le département se porte maître d'ouvrage, il devra en

assurer le financement par un emprunt. C. Bartolone, son président, pour éviter – dit-il - de charger ainsi le bilan du 93, choisit de conclure un contrat de partenariat avec deux entreprises privées, Eiffage pour 8 d'entre eux, Fayet pour les 4 autres, qui exécuteront les travaux – et auxquelles le département paiera ensuite un loyer pendant 20 ans, comme dans une location-vente.

Des précédents existent. L'Hôpital du sud-francilien, construit par Eiffage, a connu un an de retard, des malfaçons et un surcoût importants : le loyer a été porté à 40 millions/an au lieu des 29 millions prévus. Le « Pentagone à la française », porte de Versailles, coûtera 154 millions par an pendant 27 ans. Quant à l'allègement apparent de la dette publique, la Cour des comptes, pourtant généralement favorable aux entreprises privées, reconnaît que l'argument est « fallacieux »

Pour le département, le bilan est simple : il est désastreux. Les données d'ensemble au départ d'abord, le bilan ensuite:

- Coût moyen annoncé par collègue € 28,3 millions. Coût total : 340 millions.
- Financement selon les contrats : 40 % par le 93, le reste, soit 60 % par les entreprises
- Loyer prévu : 24,4 millions par an pendant 20 ans.

*Bilan dans les deux hypothèses PPP et département maître d'ouvrage (en supposant le même taux d'intérêt dans les deux cas pour l'emprunt du département)*

*En PPP, selon le contrat, le calcul donne – sauf surcoût éventuel :*

- pour les 40 % soit 136 millions à 3 % d'intérêts (calcul arrondi) : 40,8 millions; à 4 % : 54,4 millions. Total des frais de financement :  $136 + 40,8 \approx 177$  millions ou  $136 + 54,4 \approx 181$  millions

Loyers : 24,4 millions sur 20 ans = 488 millions.

*Soit coût total* : de 665 à 669 millions.

*Quel aurait été le coût en maîtrise d'ouvrage – sauf là aussi surcoût éventuel ?*

Coût moyen annoncé par collègue € 28,7 millions. Coût total 344,4 millions.

Financement du total (calcul arrondi) : à 3 % = 103,32 ; à 4 % = 137,76 millions

Plus le principal,

*Soit coût total* 344,4 millions : à 3 %  $\approx 443$  millions ; à 4 %  $\approx 478$  millions

*Total du surcoût dû au PPP* : de 222 à 181 millions selon les taux d'intérêt.

Votre journal préféré, ou votre émission d'info à la télévision vous l'ont-ils dit ?

Mais la question semble plus large.

Que signifie donc la question-titre ? Les humains n'appartiennent-ils pas à une espèce d'animaux sociaux, pour qui la survie individuelle en dehors de la coopération avec les autres est impossible ?

La division du travail, multimillénaire, n'est-elle pas fondamentalement coopération ?

Evidemment, s'agissant ensuite du partage, se pose un problème : la mondialisation, c'est celle de la production et, pour une part, celle des échanges. La répartition du produit, c'est autre chose.

Chacun sait que, en arrondissant :

1% de la population mondiale possède 50 % des richesses.(par exemple, on estime à 12 ;5 % les richesses mondiales « cachées » dans les paradis fiscaux par 0,001 % de la population mondiale, soit 92 000 personnes sur 7 milliards)

*Données 2008 – c'est-à-dire à la veille de la crise alors ouverte qui a accentué plus encore la concentration :*

La concentration atteint un niveau tel que sa nature même tend à changer. Il faut pour le comprendre comparer deux analyses : une analyse « classique » et celle proposée par S. Vitali, J. B. Glattfelder et S. Battiston (*The Network of Global Corporate Control*).

-Selon la première :

65 000 à 70 000 multinationales avec 700 000 à 850 000 filiales – mais seulement 500 d'entre elles contrôlent environ 50% du PIB mondial. Et 30% d'entre ces dernières sont basées dans des paradis

fiscaux. En 2008-2009, on estimait les actifs de ces sociétés à \$ 77 mille milliards (PIB mondial : 60 mille milliards)

Ces 500 plus grosses sociétés contrôlent 70 % du commerce mondial. Par exemple, parmi elles, Glencore, domine à elle seule le marché mondial de nombreuses matières premières. la première société d'extraction de minerais de fer (outre ses multiples autres activités) cherchait fin 2007 à racheter la troisième, et y est parvenue par la suite. A elles deux, elles contrôlent le tiers de la production mondiale de minerai de fer.

-Selon la seconde analyse, qui met des noms sur « la finance internationale » :

Cette analyse porte sur 43 000 de ces firmes multinationales. Elle montre que 737 d'entre elles contrôlent 80% de la valeur du total, 147 en possèdent 40% et sont unies par des participations croisées, se contrôlant ainsi mutuellement. Plus étroitement encore : 50 de ces multinationales, Barclays PLC en tête, peuvent être considérées comme les maîtres du monde capitaliste actuel. Barclays possède officiellement plus de 300 filiales dans les paradis fiscaux, elles-mêmes contrôlant en cascade d'innombrables sociétés (181 aux îles Caïman, 38 à Jersey, 30 dans l'île de Man,...). Elle possède 10% du capital d'Air France, 5% de la Société générale, 5% de Schneider Electric, % de Suez Environnement, 5% de Rhodia, toutes sociétés figurant au CAC 40, et aussi 10% de Bayer, 5% de Continental. (Rappel : il suffit dans la plupart des assemblées générales des actionnaires d'une participation minimale – de 5 à 10%, parfois moins, - pour en obtenir le contrôle, les petits actionnaires étant dispersés et, quand ils ne confient pas leurs pouvoirs aux banques, largement absentéistes.) [...]

Si on regroupe ces 1 % avec les 9 % suivants, le « partage de la richesse mondiale se présente ainsi :

10 % en possèdent 83 %,

10 % (les « classes moyennes ») 11,5 %

80 % se partagent 5,5 %

Comment l'humanité en est-elle arrivée là ?

Comment se fait-il que l'homme soit devenu « un loup pour l'homme », comme le disent dans l'Antiquité Plaute, au XVII<sup>e</sup> siècle Hobbes et tant d'autres depuis ... ?

Il y a plus de deux cent cinquante ans que les philosophes des Lumières l'ont expliqué :

« Le premier qui, ayant enclos un terrain s'avisa de dire : ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant les fossés, eût crié à ses semblables : « gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne ! » Mais il ya grande apparence qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir demeurer comme elles étaient ; car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître sue successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain »

(J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, p. 133-124)

Diderot imagine un peuple qui bannit la propriété privée :

« Après avoir banni d'entre eux les distinctions funestes du tien et du mien, il leur restait peu de choses à faire pour n'avoir plus aucun sujet de trembler et se rendre aussi heureux qu'il est permis à l'homme de l'être »

(Diderot, article « Bacchionites », dans l'*Encyclopédie*)

Morelly, dans le *Code de la nature* (1755), ne dit pas autre chose, avant de proposer la description d'une société communiste avant la lettre

Même Bossuet, un siècle plus tôt :

« Si nous voulons monter à l'origine des choses, nous trouverons peut-être qu'ils [les pauvres] n'auraient pas moins de droit que vous aux biens que vous possédez. La nature, ou plutôt, pour parler plus chrétiennement, Dieu, le père commun de tous les hommes, a donné dès le commencement un droit égal à tous ses enfants sur les choses dont ils ont besoin pour la conservation de leur vie. Aucun de nous ne se peut vanter d'être plus avantage que les autres dans la nature, mais l'insatiable désir d'amasser n'a pas permis que cette belle fraternité pût durer plus longtemps dans le monde. Il a fallu venir au partage et à la propriété, qui a produit toutes les querelles et tous les procès : de là est né ce mot de tien et de mien, cette parole si froide »

Les conséquences : l'aliénation de l'homme, déjà repérée par Rousseau, et pour la première fois si bien mise en lumière par Kant, celui-ci dans des termes qui préfigurent les conceptions de Marx :

« Dans le système de la nature, l'homme (*homo phaenomenon*, *animal rational*<sup>1</sup>) est un être de médiocre importance et il a en commun avec les autres animaux, en tant que produits de la terre une valeur vulgaire (*pretium vulgare*). Le fait qu'il ait un entendement qui l'élève au-dessus d'eux et qu'il puisse se fixer à lui-même des fins, même cela ne lui confère qu'une valeur extrinsèque d'utilité (*pretium usus*), à savoir la valeur par laquelle un homme l'emporte sur un autre ; c'est-à-dire qu'il a un *prix* comme une marchandise dans le commerce qu'il entretient avec ces animaux pris comme des choses, commerce où il n'a pourtant qu'une valeur inférieure à celle de l'équivalent universel, l'argent, dont la valeur est pour cette raison appelée éminente (*pretium eminens*).

Seulement, considéré comme personne, c'est-à-dire comme sujet d'une décision moralement pratique, l'homme est au-dessus de tout prix, car en tant que tel (*homo noumenon*), il convient de l'estimer, non pas simplement comme un moyen pour les fins d'autrui, - pas même pour les siennes propres - mais au contraire comme une fin en soi-même, c'est-à-dire qu'il possède une dignité (une valeur intérieure absolue) par laquelle il force au respect de lui-même toutes les autres créatures raisonnables, qui lui permet de se mesurer avec toute autre créature de cette espèce et de se considérer sur un pied d'égalité avec elle.

(Kant, *Métaphysique des mœurs*, Pléiade, t. III, p. 722-723)

L'homme est aliéné dans le monde actuel, notre monde - on l'estime à son prix, l'argent qu'il gagne ou celui qu'il peut faire gagner à qui l'emploie. - faute de quoi, les dominants le rejettent, il est privé d'emploi, marginalisé, exclu... comme une série d'étapes dans la dégradation.

Kant n'était pas le seul à saisir le fond de la question posée, l'aliénation, l'instrumentalisation de l'homme, comme système opposé à la dignité humaine ; Diderot l'avait déjà vu :

« Mais en Europe, comme en Amérique, les peuples sont esclaves. L'unique avantage que nous ayons sur les nègres, c'est de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre. Il n'est que trop vrai. La plupart des nations sont dans les fers. La multitude est généralement sacrifiée aux passions de quelques oppresseurs privilégiés [...]»

(Diderot, Extraits de : abbé Raynal, *Histoire des deux Indes*, Diderot, *Œuvres complètes*, t. XV, p. 506)

C'est Robespierre qui en tire la conclusion, il définit ce qui constitue la base, ce sans quoi il n'est pas question de libération de l'homme :

« La première loi sociale est celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister »  
(Robespierre, 2 décembre 1792)

Soulignons-le : Robespierre, comme les auteurs précédents, traite des « moyens d'exister » : c'est-à-dire non pas simplement du partage des produits du travail, mais des moyens de les produire, c'est-à-dire de façon plus précise encore de savoir qui sont les propriétaires de les moyens de cette production : là se trouve garantie de la liberté, aujourd'hui, ceux qui les mettent en œuvre n'en sont pas les propriétaires.

Les entreprises dites d'« économie sociale et solidaire » visent à résoudre cette contradiction. Les formes en sont multiples : sociétés coopératives de production qui se présentent comme les plus radicales en ce sens, « Amap » qui font le lien direct entre le propriétaire qui travaille sa propre terre et les consommateurs de ses produits, - ou formes plus partielles comme les CUMA, coopératives d'utilisation du matériel agricole qui mettent en commun les machines nécessaires à des fermiers petits propriétaires, etc. La société existante prône et met en œuvre une autre conception. Le dogme vante la propriété privée des moyens de production et érige en principe intangible dans le traité de l'Union européenne est le principe de la « concurrence libre et non faussée », à laquelle tout se trouve effectivement subordonné.

On sait ce qui en est advenu : si, vers 1985, les dividendes distribués aux actionnaires représentaient environ 10 jours de travail par salarié et par an, ils en représentent aujourd'hui 45.

A l'échelle mondiale, sur plus de 7 milliards d'êtres humains, 1,5 milliards sont salariés, 3,5 milliards sont à la recherche d'un emploi

Le partage et la coopération ont sûrement de beaux jours devant eux. Mais pas dans le cadre du système social actuel.

---

# Le Divan Littéraire

On y parle d'un livre sélectionné à l'avance et lu par les participants. Les débats littéraires ont lieu le lundi soir, à 19h30 au 93, rue Rouget de Lisle, 93160 Noisy-le-Grand. T : 06 16 09 72 41  
Inscription, gratuite, souhaitée

## Présentation des prochains débats

23 mai 2016

### *Un barrage contre le Pacifique, de Marguerite Duras*

«Les barrages de la mère dans la plaine, c'était le grand malheur et la grande rigolade à la fois, ça dépendait des jours. C'était la grande rigolade du grand malheur. C'était terrible et c'était marrant... »  
D'une facture romanesque relativement classique, ce roman d'un grand réalisme préfigure cependant cette "écriture de l'indicible" qui marquera plus tard la singularité de l'écrivain. Le récit s'articule autour du personnage de la mère, une femme qui, dans sa lutte contre la misère, brave à s'en rendre folle les obstacles infranchissables qui se présentent à elle. À l'image du titre, les ambitions, aussi nobles soient-elles, ne peuvent être que démesurées et toute tentative s'avère inéluctablement vouée à l'échec.

27 juin 2016

### *Suttree, de Cormac McCarthy*

Une errance dans les marges de la société américaine des années 50 : celle des repris de justice, des paysans désabusés, des chômeurs, des prêtres évangélistes et des clochards qui sillonnent les routes. McCarthy, aussi auteur de *La route*, est un des plus grands créateurs d'univers de notre temps.

---

# Les Débats Citoyens

*Prochaine réunion à l'automne*

---

Par principe, tous nos débats et conférences sont à entrée libre  
Mais si vous voulez encourager, et même participer à l'organisation de ces réunions, nous vous recommandons d'adhérer à l'association Agorphilo.

Les cotisations permettent d'assurer la pérennité de l'activité.

---

## BULLETIN D'ADHÉSION 2015-2016 AGORAPHILO



NOM :

Prénoms :

Adresse (email de préférence / postale sinon):

Téléphone :

Signature :

*Association déclarée loi de 1901*

Cotisation versée :

(Pour l'année : Membre adhérent : € 16. Etudiants, chômeurs,... : € 8)

---

*Siège social : Mairie de Noisy-le-Grand 93160 Noisy-le-Grand Tél. : 01 43 04 46 37 ou 06 16 09 72 41 Notre site : [www.agorphilo.com](http://www.agorphilo.com)*

---